

# **À FOUGÈRES, MARCHONS CONTRE LA LOI IMMIGRATION**

**samedi 20 janvier à 10h30, place Aristide Briand**

Dans notre diversité d'idées, d'engagements, de professions, nous exprimons notre grande inquiétude après le vote de la loi dite « asile-immigration ». C'est un tournant dangereux dans l'histoire de notre société.

D'abord parce que cette loi ne répond pas aux causes de l'exil forcé d'hommes, de femmes, d'enfants fuyant les guerres ou le réchauffement climatique, ni aux défis de l'accueil dans la dignité, ni au défi de la définition d'une politique digne et humaine d'intégration.

Ensuite, parce qu'elle a été rédigée sous la dictée des marchands de haine qui rêvent d'imposer à la France leur projet de « préférence nationale ». Elle torpille les piliers porteurs de notre société, hérités du Conseil national de la Résistance. Elle s'attaque ainsi au droit du sol autant qu'aux droits fondamentaux proclamés par la Constitution : au travail, à l'éducation, au logement, à la santé... Ce faisant, tous et toutes, Français autant qu'étrangers, nous nous trouvons menacés.

Victor Hugo écrivait : « Étouffez toutes les haines, éloignez tous les ressentiments, soyez unis, vous serez invincibles. »

Soucieux de rassemblement et de solidarité plutôt que de division sans fin de notre société, nous demandons au Président de la République de ne pas promulguer cette loi.

Alors que cette loi a divisé jusque dans les rangs de la macronie, Thierry Benoît a préféré choisir l'opportunisme en votant pour ce texte raciste, inspiré d'un programme d'extrême droite.

À cette honte s'ajoute le silence de notre maire, Louis Feuvrier, qui ne s'est toujours pas exprimé. Est-il favorable à la préférence nationale, à la restriction de l'accueil des étudiant.es ou à la restriction du droit du sol ? Nous espérons que ce n'est pas le cas et nous attendons qu'il s'exprime en ce sens pour dénoncer cette loi indigne.

Contrairement aux idées reçues, une personne migrante sur deux est une femme ! Cette loi impactera particulièrement les femmes. Pourquoi ? Prenons deux exemples :

- La loi prévoit un délai de carence imposé aux étranger.e.s en situation régulière pour toucher notamment les APL et les allocations familiales (5 ans pour les personnes sans emploi, de 3 à 30 mois pour celles qui travaillent). En France, 83% des familles monoparentales sont constituées de femmes seules avec leurs enfants. Ce délai de carence va considérablement précariser les mères de famille monoparentales immigrées.

- Le nouvel article de loi durcit les conditions d'obtention d'un titre de séjour, prévoyant un titre de séjour "exceptionnel" à la discrétion des préfets pour les "métiers en tension". La liste des emplois en tension étant floue et dressée selon le bon vouloir du gouvernement, les postes dans le ménage, l'aide à la personne ou dans l'hôtellerie - restauration peuvent ne pas figurer dans la liste, ou être modifiés en fonction de la zone géographique. Cela réduira drastiquement les chances pour les femmes immigrées d'obtenir un titre de séjour alors que nombre d'entre elles effectuent ces métiers difficiles que beaucoup refusent de faire.

Ces mesures vont accentuer la dépendance à l'employeur et au conjoint, avec toutes les conséquences que cela implique tels que l'abus de pouvoir, les violences, etc. Nous refusons que les femmes immigrées paient ce triple tribut !

**Pour toutes ces raisons, nous appelons au rassemblement à Fougères. Rendez-vous samedi 20 janvier à 10h30, place Aristide Briand.**

